

**COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST**  
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André  
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**AFFAIRE 2025\_C\_054**

**ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION ACNER: ENTRETIEN ET VALORISATION DU SITE TOURISTIQUE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU BASSIN BLEU DE SAINT-BENOÎT**

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT QUATRE AVRIL**, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Patrice SELLY**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **18/04/2025**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

<b>Présents</b>	<b>Représentés</b>	<b>Absents</b>	<b>Total des votes</b>
<b>29</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>39</b>

**ETAIENT PRESENTS :**

Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Johnny PAYET, Madame Sidoleine PAPAYA, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Isabelle PERMACAONDIN, Madame Monique MARIMOUTOU-TACOUN, Monsieur Georges PARVEDY, Madame Elodie PRAUD, Monsieur Mario MOREAU, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Anne CANAGUY, Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Yannick RAMIN, Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Marie Lise CHANE TO, Madame Viviane PAYET BEN HAMIDA, Monsieur Jean Claude FENELON, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sylvie PAYET, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Jean Louis VITAL, Madame Valentine SERRANO, Madame Sabrina RAMIN, Monsieur Patrick DALLEAU, Monsieur Bertrand PICARD

**ETAIENT ABSENTS :**

Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Sabrina DIJOUX, Madame Primilla CEVAMY, Madame Catherine Anne PAYET, Madame Jimmye COUPOU, Madame Michèle MARIAYE, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Daniel GONTHIER, Madame Cindy SOUCANE

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :**

Monsieur Joé BEDIER donne procuration à Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Patrice BOULEVART donne procuration à Monsieur Bruno ROBERT, Monsieur Jean-Paul CONSTANT donne procuration à Monsieur Laurent RAMASSAMY, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN donne procuration à Monsieur Laurent PAPAYA, Monsieur Gilles NAZE donne procuration à Madame Isabelle PERMACAONDIN, Monsieur Moussa SAÏD donne procuration à Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jean Stéphane SOUPRAMANIEN donne procuration à Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Madame Sophie AUDIFAX-LEBON donne procuration à Monsieur Jean Louis VITAL, Monsieur Axel BOUCHER donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Madame Lorraine MERGY donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Madame Odile DAMOUR qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

## **AFFAIRE - 2025\_C\_054**

### **ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION ACNER: ENTRETIEN ET VALORISATION DU SITE TOURISTIQUE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE DU BASSIN BLEU DE SAINT-BENOÎT**

---

#### **I – CONTEXTE**

Le site du Bassin Bleu constitue une halte pour les touristes et les randonneurs du sentier littoral et offre également un lieu d'accueil de choix pour les résidents en matière de loisirs (pique nique, baignade,...). Il ouvre en outre des perspectives à la fois sur la mer et sur les pentes du Volcan.

Fortement fréquenté compte tenu de son positionnement stratégique, ce site classé « Site d'intérêt majeur » a été aménagé par la CIREST en 2015 et cofinancé par le FEDER. Cet aménagement avait pour principal objectif de structurer l'espace et rendre ses accès pratiques, sécurisés et lisibles : implantation de kiosques, aménagements paysagers, construction d'un club house abritant des sanitaires, renforcement des lisières....

Dans la continuité de ces aménagements et afin de garantir l'entretien et la valorisation de ce site, l'Association Culturelle du Nord-Est Réunionnais (ACNER) spécialisée dans la préservation de la biodiversité et du développement durable, propose à l'Intercommunalité de mettre en place un plan d'actions qui s'articule autour de plusieurs axes :

- remplacement de plantes envahissantes par des plantes endémiques et médicinales ;
- nettoyage et entretien des espaces verts aux abords du Bassin et des mobiliers existants (kiosques, bancs,.....) ;
- entretien quotidien des toilettes publiques ;
- réalisation d'un parcours botanique sur la zone d'accueil du public ;

Ces actions seront mises en œuvre dans la période du 1er Mai 2025 au 30 Avril 2026

La participation de la CIREST est sollicitée à hauteur de 85 000,00 euros.

- **VU** le Code Général des Collectivités Territoriales
- **VU** les statuts de la communauté d'agglomération,
- **VU** les crédits prévus au budget de l'exercice en cours ;

#### **Considérant,**

- que le site de Bassin Bleu est classé site d'intérêt majeur par la CIREST ;
- que l'Association ACNER s'est proposée pour entretenir et valoriser ce site et qu'à ce titre elle sollicite la CIREST pour une subvention de fonctionnement pour 2025, d'un montant de 85 000,00 euros,

**Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, avec 39 « Pour »,**

- **D'APPROUVER** les termes du présent rapport
- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 85 000 euros à l'Association Culturelle du Nord Est de la Réunion
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.



Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance  
Madame Odile DAMOUR

Envoyé en préfecture le 02/05/2025

Reçu en préfecture le 02/05/2025

Publié le 02/05/2025

ID : 974-249740093-20250424-2025\_C\_054-DE



**Pour extrait conforme ,  
Le président de la CIREST**

Patrice SELLY